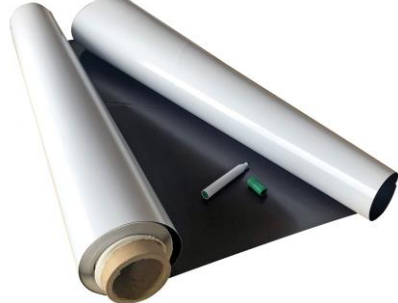




FICHE TECHNIQUE

SUPPORT MAGNÉTIQUE EFFECABLE A SEC BLANC NON IMPRIMABLE

Référence RV0050W

PROPRIÉTÉS

DIMENSIONNELLES

Longueur : 20 M
Largeur : 1200 mm
Epaisseur : 0.50 mm

MAGNÉTIQUES

Force magnétique : 25 – 35 g/cm²
Aimantation multipôles – Largeur pôle : 2 mm

PHYSIQUES

Température de travail : 21 à 38°C
Densité matériau : 3.3 – 3.5 g/cm³
Poids du rouleau conditionné : 28 kg

COMPOSITIONS

Ce support est composé d'une couche magnétique et d'un film revêtu effaçable à sec (type velleda).

Le support – compatible avec les principaux feutres effaçables - présente une bonne qualité d'affichage pour environ 2000 cycles 'Ecriture / Effaçage' réalisés à température ambiante et une bonne résistance à l'eau.

CHARGE MAGNÉTIQUE

- Ferrite de strontium : 85 – 95%
Numéro CAS : 12023-91-5
- Chlorure de Polyéthylène : 5 – 15%
Numéro CAS : 64754-90-1

NORMES

Le produit est en conformité par rapport aux exigences de la Directive REACH (EC) N° 1907/2006, la directive RoHS (EU) n°2015/863, la norme EN71-3 et la norme Américaine ASTM-F963-3.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Le support magnétique exerce une attraction permanente aux poussières électrostatiques et aux particules chargées, il est donc nécessaire de le nettoyer avant tout traitement et/ou opération.

Le nettoyage doit se faire uniquement à l'eau ou avec un détergent neutre.

Dès son utilisation, le support magnétique doit être conservé à plat (format) ou posé verticalement (bobine) pour ne pas être déformé par son propre poids. La déformation peut être irréversible.

CONDITIONS D'UTILISATION

Le support peut être estampé ou découpé avec des outils standards utilisés en imprimerie. Il est recommandé de ne pas endommager le support en le pliant ou le tordant.

Il n'est pas recommandé d'appliquer le support adhésif lorsque la température est inférieure à 10°C car l'adhérence devient insuffisante.

CONDITIONS DE STOCKAGE

Le produit doit être stocké dans un local tempéré à l'abri de la lumière et tenu à l'écart des sources de chaleur.

La durée de stockage ne doit pas être supérieure à 1 an.